



Bienvenue au C..... de D..... et d'I.....

- **Un professeur documentaliste a la responsabilité du CDI :**
Elle gère, organise le CDI et anime le CDI
Elle enseigne aux élèves comment faire une recherche documentaire.
Elle est assistée de



- **Le CDI est un lieu qui a des règles de fonctionnement :**
Il faut...

- Prévoir son inscription à l'avance, dès le jeudi pour toute la semaine qui suit : à la récréation du matin
Heures d'ouverture du CDI :



- Se ranger dans le rang CDI après les récréations ou à la porte du CDI aux interclasses.
- Prendre soin des ouvrages consultés et du matériel utilisé.
- Respecter la charte informatique
- Remplir et rendre la fiche du livre quand on veut en emprunter un
- Respecter les autres en parlant tout bas et en restant calme.

- **Le CDI est un lieu organisé en différents espaces qui permettent des activités variées**



Bien utiliser les ressources du CDI, s'informer : cela s'apprend !

Les élèves du collège sont formés à l'utilisation des ressources documentaires par le professeur -documentaliste dans le cadre d'un module en sixième ou de travaux demandés par leurs professeurs.

